

FBI et de la GRC. Pourquoi a-t-on effectué ce paiement alors que la Commission McDonald, comme on le voit à la page 497 du volume 3, a estimé que son indemnité de licenciement, son allocation de fin de service et son départ de la GRC se sont opérés dans les règles? Le solliciteur général va-t-il dire à la Chambre quels faits nouveaux portés à l'attention du gouvernement justifient ce paiement supplémentaire?

L'hon. James Kelleher (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, le député montre une fois de plus qu'il n'a pas lu le rapport en entier. Je le renvoie à la conclusion de ce rapport, page 500, où il est dit que, pendant son séjour au Canada qui a duré plus de quatre ans, M. Hart «a rendu des services insignes aux Canadiens.»

Des voix: Oh, oh!

M. Kelleher: En conséquence, mon prédécesseur a demandé qu'on mène une enquête interne indépendante pour voir s'il devait être remboursé pour ses services et ses dépenses. Cette enquête indépendante a établi qu'on devait lui payer la somme de 56 000 \$. A la suite de cette recommandation, on a effectué ce paiement.

ON DEMANDE LE DÉPÔT DU RAPPORT DE L'AVOCAT

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, la question n'est pas de savoir s'il a rendu des services insignes puisqu'on a déterminé que son licenciement était justifié. Ce paiement n'a-t-il pas été effectué parce que le ministre du Revenu national avait promis lorsqu'il était député de l'arrière-ban qu'il s'occuperait de Warren Hart? Le solliciteur général est-il disposé à déposer le rapport de l'avocat sur lequel, d'après les médias, on s'est fondé pour effectuer ce paiement? Montrez-nous ce rapport.

Des voix: Bravo!

L'hon. James Kelleher (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, je peux assurer au député que ce rapport a été préparé par un avocat de Toronto, M. Letterman. Il a recommandé après avoir mené une enquête approfondie qu'on effectue ce paiement à titre de gratification. A la suite de quoi, on a fait ce paiement.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LA PRÉPARATION DU LIVRE BLANC—LES RENSEIGNEMENTS FOURNIS AU SECRÉTAIRE AMÉRICAIN À LA DÉFENSE

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale et concerne ses propos sur le Livre blanc qui doit être présenté. Pourquoi a-t-on tenu le secrétaire américain à la Défense «pleinement au courant» du document, alors que le Parlement n'a rien vu de concret et que seuls ont été consultés quelques Canadiens triés sur le volet par le ministre lui-même?

L'hon. Perrin Beatty (ministre de la Défense nationale): Parce que, monsieur le Président, n'en déplaise au NPD, étant

donné que le Canada est partenaire à part entière de l'OTAN et du NORAD, il doit consulter ses alliés.

Des voix: Bravo!

L'ACQUISITION ÉVENTUELLE DE SOUS-MARINS NUCLÉAIRES

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur le Président, le ministre a également dit que rien de ce que fait le gouvernement ne saurait surprendre les Américains. M. Weinberger sait-il alors que le gouvernement songe à dépenser des milliards de dollars pour la construction de sous-marins nucléaires parce que, ainsi que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures l'a dit il y a à peine une semaine devant le comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale, les pires menaces à notre souveraineté dans le Nord proviennent d'un pays ami, les États-Unis?

L'hon. Perrin Beatty (ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, le Livre blanc contiendra la politique du gouvernement sur la marine. Il y aura toujours des forces navales dans le Nord, qu'elles soient américaines, russes ou canadiennes. Je voudrais bien savoir ce que le Nouveau parti démocratique préconise à ce sujet.

Des voix: Bravo!

* * *

L'AGRICULTURE

LES PRODUCTEURS CÉRÉALIERS DES PRAIRIES—ON DEMANDE UN PAIEMENT D'APPOINT

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Jeudi soir dernier, Bill Stratch, président de Prairie Pools Incorporated, a envoyé une lettre au premier ministre, au nom de 130 000 producteurs céréaliers des Prairies, demandant au gouvernement de s'engager à aider les producteurs pour la campagne agricole de 1987. Compte tenu de l'incertitude qui règne dans toutes les localités de l'Ouest à l'heure actuelle, le premier ministre va-t-il donner une réponse positive à ces 130 000 producteurs céréaliers? Va-t-il s'engager à leur offrir un paiement d'appoint, de sorte que leur revenu, pour la nouvelle campagne agricole, soit au moins équivalent à celui de l'année en cours?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, demain je serai en route vers l'Ouest. Je dois rencontrer à nouveau les agriculteurs et les responsables provinciaux pour discuter avec eux des moyens possibles de venir en aide aux agriculteurs en difficulté financière à la suite de la baisse du prix des produits agricoles.

Je tiens à signaler qu'un porte-parole du Syndicat du blé de l'Alberta, Doug Brunton, a déclaré que cet organisme est satisfait des mesures prises dernièrement par le gouvernement fédéral. Brunton a fait l'éloge du gouvernement fédéral et déclaré que du point de vue des agriculteurs, le gouvernement s'en tire plutôt bien.